

Les événements maritimes

Voici, depuis quelque temps, bien des événements maritimes ou des événements politiques auxquels les forces navales se trouvent mêlées. Jetons-y un coup d'œil.

Le dernier « raid » des torpilleurs allemands de Zeebrugge sur la côte des « Downs », à la pointe sud-est de l'Angleterre, semble avoir fort courroucé nos voisins et alliés. Une vague de mécontentement s'est produite tout d'un coup qui a un peu secoué le vieux mais solide vaisseau de l'Amirauté. Je ne commenterai pas les imputations que M. Balfour et le cabinet tout entier ont jugé à propos d'opérer, soit au sein même de l'Amirauté, soit dans le haut commandement de la « Grand Fleet ». Il suffit que nous soyons assurés qu'un souffle nouveau — l'esprit d'offensive — animerait désormais le puissant instrument de guerre. A cet égard, la nomination seule d'un chef aussi vigoureux, aussi « allant », que l'amiral Beatty nous fournit une indication suffisante. On dit volontiers, de l'autre côté du détroit, que cet officier général est le Nelson de l'heure présente, et il n'y a rien, là qui nous puisse choquer : il y eut de l'honneur pour nous, beaucoup d'honneur, sinon de gloire, dans les tristes journées d'Aboukir et de Trafalgar ; les vainqueurs l'ont toujours reconnu. Nelson, du reste, fut par excellence le héros de la bataille, et par excellence le héros de la victoire. Mais, au point de vue de la mentalité offensive, le trait le plus marquant de la carrière du grand marin anglais, c'est le fait qu'il ne se contenta pas de vaincre, mais qu'il se donna la peine de vaincre. Et quelle hauteur de vue apportait Nelson dans sa manière d'entendre la responsabilité ! En exécutant l'ordre de l'amiral Parker de se retirer du feu, il perdait probablement le combat, il courait encore de grands risques, mais avait chance de les sauver. Sans prendre souci du sort qui l'attendait peut-être, en cas de défaite, Nelson n'hésita pas à désobéir. Hé ! voilà, à beaucoup d'égards, un beau sujet de méditation !

Revenons au présent, qui, d'ailleurs, n'est jamais si loin du passé que nous l'imaginons. Il semble que les deux questions qui se présentent le plus immédiatement devant l'Amirauté et la flotte britanniques sont celles de la destruction de Zeebrugge et de l'organisation définitive de la ligne de communications maritimes Ecosse-fjord de Kola, dont les événements militaires qui se déroulent en Roumanie montrent à plein l'importance essentielle. Mais cette organisation définitive ne saurait être acquiescée et la sécurité de nos transports par voie de mer parfaitement établie que si la Norvège résiste aux exorbitantes prétentions de l'Allemagne au sujet des sous-marins. J'imagine — sans avoir la moindre prétention au rôle de conseiller — que ce serait donner déjà au royaume scandinave une assurance précieuse que de disperser et détruire, s'il se peut, la force navale qui bloque ses ports du sud et détruit tous les vapeurs qu'elle peut attendre. Attendons, en tout cas, avec confiance.

Au moment où, on demandait sans doute au ministre des renseignements sur ces grands sous-marins allemands qui font tant parler d'eux, nous apprenions par les neutres que nos adversaires avaient décidément créé le type du « croiseur sous-marin du large » rêvé par tant d'imaginations. Il s'agit d'un bâtiment de 5.000 tonnes, formidablement armé de tubes lance-torpilles, de canons moyens, de mines automatiques et jouissant d'une « endurance », d'un rayon d'action presque illimités. Il est certain que quatre unités de ce genre — toutes réserves faites sur l'authenticité de la nouvelle — se relayant deux à deux, domineraient le faisceau des routes maritimes qui, des deux Amériques et de l'Afrique occidentale, convergent vers la Manche ou le canal du Nord.

Je ne me risque pas à apprécier les événements de Grèce. Du moins n'en parlerai-je qu'au point de vue des intérêts de la force navale placée sous les ordres de M. le vice-amiral Darby. J'avais eu, à maintes reprises, l'occasion d'observer que la complication et la gravité croissantes de la situation à Athènes commandaient le retrait des marins et la mise en jeu d'une force militaire proprement dite, dont le séjour prolongé à terre n'aurait aucun inconvénient pour le maintien en parfait état des bâtiments de guerre. Des troupes sont arrivées, paraît-il, mais les marins sont encore à terre. Il faut espérer que cette situation anormale cessera bientôt. On ne sait ce qui peut se produire. Les vaisseaux doivent toujours être prêts à combattre, là-bas, un ennemi flottant.

Contre-amiral DEGOUY.
SIR JOHN JELICOE
assume ses nouvelles fonctions

Londres, 5 Décembre. — Sir John Jellicoe, qui avait dû garder la chambre pendant quelques jours, à la suite d'un refroidissement contracté au cours de son voyage, s'est rendu, hier, à l'Amirauté pour prendre possession de ses nouvelles fonctions.

Asquith Lloyd George ou Bonar Law?

Un conflit sur les pouvoirs du Conseil de guerre

Londres, 5 Décembre. — La Westminster Gazette déclare au sujet de la crise ministérielle :

Nous avons toutes les raisons de croire que M. Asquith refuse définitivement la proposition concernant le conseil de guerre. Il n'en sera rien.

M. Lloyd George demandait un conseil de guerre plus restreint avec des pouvoirs



M. ASQUITH M. BONAR LAW

illimités dont le premier ministre serait exclu, mais sur lequel il aurait cependant le droit de veto.

M. Asquith approuve la constitution d'un plus petit conseil de guerre, mais il maintient que le premier ministre doit nécessairement en conserver la présidence et il préférerait démissionner que se soumettre à tout autre arrangement.

L'attitude de M. Asquith est approuvée par lord Grey et la plupart de ses collègues du cabinet ; sa décision est considérée comme définitive.

Démission de M. Lloyd George

Londres, 5 Décembre. — M. Lloyd George vient de faire connaître qu'il avait décidé de donner sa démission. (Radio.)

M. Asquith démissionne aussi

Londres, 5 Décembre. — On annonce officiellement que M. Asquith a remis sa démission au roi. (Havas.)

Le rôle de M. Bonar Law

Londres, 5 Décembre. — Le Daily News dit apprendre que l'on prétendait, hier, dans certains cercles politiques que M. Asquith serait décidé à démissionner et que lord Grey, M. Mac Kenna, M. Runciman et tous les membres libéraux du cabinet, à l'exception de M. Samuel et de M. Montagu, le suivraient dans sa retraite.

Le cabinet serait alors remplacé par un autre ministère dont M. Bonar Law prendrait la présidence avec les fonctions de premier lord de l'Amirauté, et qui comprendrait encore M. Lloyd George comme secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, lord Derby, comme ministre de la Guerre, M. Samuel comme chancelier de l'Echiquier, M. Montagu comme ministre des Munitions et lord Reading comme lord chancelier.

Le correspondant parlementaire du Daily Telegraph écrit que dans les milieux libéraux on utilise le délai annoncé par le premier ministre dans la solution de la crise en se livrant au petit jeu des combinaisons particulièrement décevantes des sévères circonstances actuelles. Inutile de chercher un éclaircissement dans la presse, car chaque journal propose une solution, vante ses mérites et supprime ses chances.

Tous sont d'accord quant à la nécessité de confier la conduite générale de la guerre à un Conseil composé de quatre hommes énergiques ayant le pouvoir de prendre des décisions promptes sans demander l'avis de leurs collègues du ministère.

Les noms mis en avant hier restent les mêmes. Mais la grave question est l'exclusion de M. Asquith d'un tel conseil, ce qui placerait le premier ministre dans une situation intolérable.

Il est certain d'autre part que M. Lloyd George préférerait démissionner plutôt que de se soumettre à un compromis qui laisserait subsister des éléments de mésintelligence ; sa démission entraînerait celles de M. Bonar Law et de lord Derby.

Le changement qui paraît certain est le remplacement de M. Balfour à l'Amirauté ; le nom de sir Edward Carson est cité pour ce portefeuille. On va même jusqu'à dire que si le leader orangiste rentrait dans le nouveau cabinet, il apporterait une solution à la question irlandaise qui serait acceptable pour les deux partis.

Si M. Asquith estime la situation intolérable, on croit dans les milieux bien informés qu'il laissera à M. Lloyd George la tâche de constituer le ministère.

En somme, en ce moment, l'improbable est tel que nul ministre ne peut se dire certain de garder son portefeuille. — P.

Démission du président de la Douma

Petrograd, 5 Décembre. — M. Rodzianko a donné sa démission de président de la Douma. (Havas.)

BUCAREST menacée d'encerclement par les Austro-Allemands

Les Roumains se retirent vers l'Est

(Du correspondant du Petit Journal)

Genève, 5 Décembre. — Sauf à l'aile gauche allemande, la situation sur le front de bataille de Bucarest ne paraît pas s'être notablement modifiée durant les dernières vingt-quatre heures. Les dépêches allemandes ne signalent en effet que l'avance de l'aile gauche qui s'effectue dans la région entre Targovitcha et Titu. Cette aile, constituée par les troupes de la 9^e armée, sous les ordres du général Kraft von Do, enserrant, a franchi la ligne de chemin de fer Titu-Targovitcha-Petrovitcha et se dirige vers l'Est en refoulant la 1^{re} armée roumaine. Elle a manifestement pour mission de déboucher sur Bucarest par le nord.

Il est à peine besoin d'insister sur le danger de cette manœuvre, si l'il n'est point conjuré, ce qui paraît difficile à l'heure actuelle, doit avoir fatalement pour conséquence d'obliger les forces roumaines qui tiennent encore au sud-ouest et au sud de Bucarest à abandonner leurs positions. Le sort de la capitale dépend donc uniquement des progrès que réalisera la 9^e armée allemande.

La menace serait même dès maintenant tellement pressante qu'il est possible que le mouvement de retraite des forces roumaines, qui couvrirait la capitale au sud et à l'ouest, ait déjà commencé. C'est ce que semblerait indiquer le communiqué russe qui annonce que ces forces se retirent vers l'Est. Mais les dépêches allemandes sont muettes à ce sujet.

Au sud-est de Bucarest, le front n'a subi aucun changement. D'après les Allemands, les Roumains auraient attaqué dans ce secteur voisin du Danube, mais leurs efforts seraient restés infructueux.

Dans les Carpathes et sur le front de Moldavie, la lutte continue aussi avec des

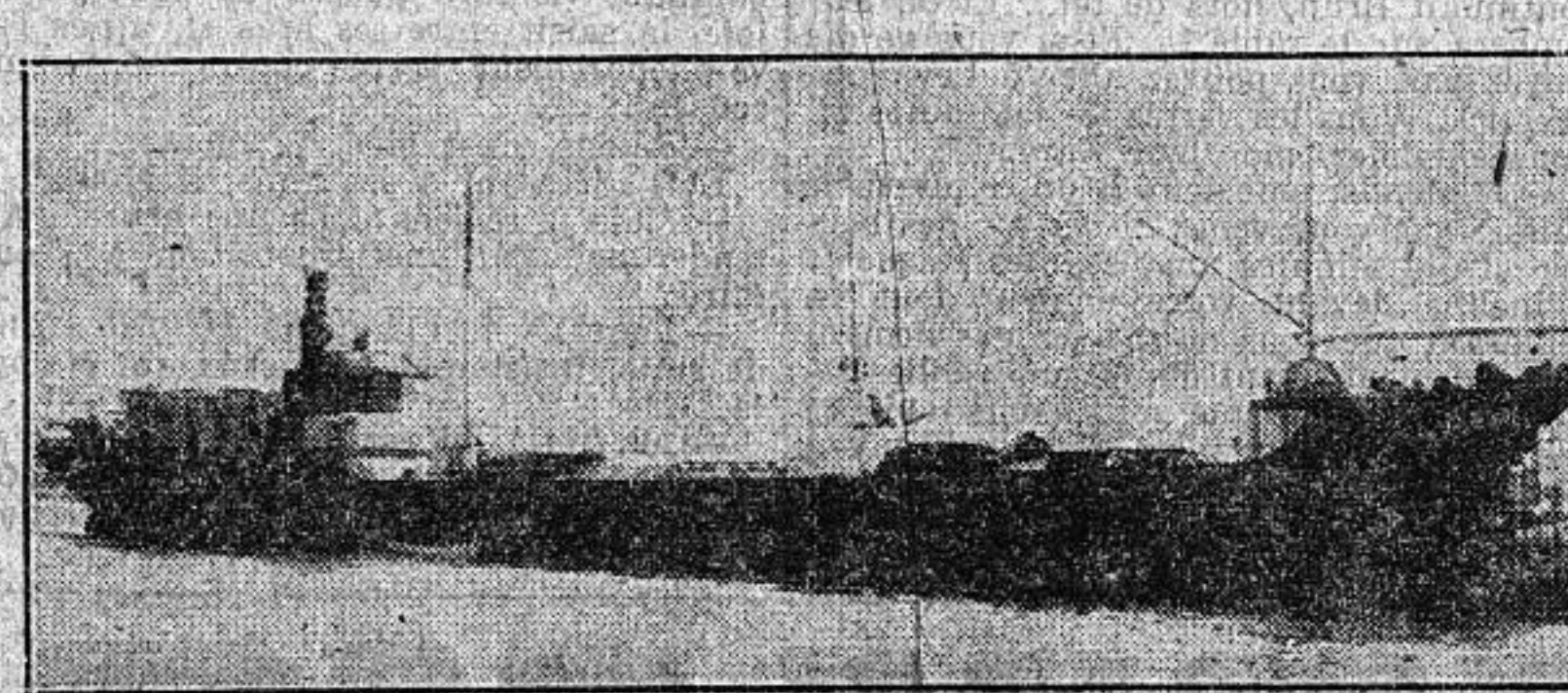


fluctuations diverses. Les Austro-Allemands enregistrent de petits succès au sud du col de Tartarov et dans la vallée de l'Olt, mais partout ailleurs, et notamment dans la vallée du Trotus, les combats se déroulent à l'avantage de nos alliés.

L'armée de Salonique et les Roumains

Dans la région de Monastir, l'armée serbe poursuit ses succès par son aile droite. Voilà cette aile parvenue vers Staravina, localité qui occupe la partie culminante du massif montagneux à l'est de la Cerna. Staravina est à 6 kilomètres au nord-est de Grunista, dernier village enlevé par les Serbes de ce côté et se trouve sur le même parallèle que la cote 1378, du massif montagneux de la boucle (rive gauche). Ainsi s'efface peu à peu le saillant serbe de la boucle, et les Bulgares continuent à reculer en perdant leurs hommes et leurs canons. Le centre du front, occupé par les Français au nord de Monastir, ne bouge pas ; tout dépend du mouvement des ailes. Nous sommes renseignés sur ce que fait l'aile droite ; mais on ne parle plus de l'aile gauche qui, sans doute, n'a pas progressé tout récemment. Nous ne savons rien non plus de ce qui se passe ou se prépare à la droite des Serbes, dont la marche en avant paraîtrait cependant devoir entraîner un déplacement dans cette direction, de proche en proche.

LA PIRATERIE DANS LES EAUX DE L'ILE MADÈRE



Le Kangaroo, le convoyeur torpillé le 4 décembre dans la baie de Funchal, est un bateau spécial pour le transfert des sous-marins dans les eaux lointaines. L'avant se détache pour ouvrir une sorte de tunnel où le sous-marin pénètre, puis on vide l'eau et on immobilise le sous-marin.

Les efforts de l'Italie pour hâter la victoire de la civilisation

Rome, 5 Décembre. — La Chambre reprend ses travaux.

M. Boselli, président du Conseil, prononce le discours suivant :

Le ministère de concorde nationale a principalement dirigé ses efforts vers le but d'assurer et de hâter la victoire de l'Italie et celle de la civilisation.

Tel est le mandat que nous a donné le Parlement. C'est dans l'esprit de ce mandat que nous avons interprété les sentiments du pays, du pays qui vit, pense et palpite en même temps que ses enfants qui combattent courageusement, vainquent glorieusement et meurent héroïquement, du pays qui repousse avec une énergie sans cesse croissante les attaques de la barbarie.

L'Italie peut être fière de ses enfants combattants, fiers de sa guerre, fiers de la contribution que ses armes apportent à la cause commune.

Nos ennemis, par leur formidable offensive du Trentin, presque contemporaine à celle de Verdun, qui consacra à jamais la bravoure française, étaient donnés l'illusion d'atteindre à la décision victorieuse de la guerre, mais la bravoure de nos soldats, la grande et saine énergie de notre commandement suprême qui a marqué une page mémorable dans l'art classique de la guerre, ont rendu vaine la tentative autrichienne.

L'ennemi a été retenu par nos braves soldats et a été, à son tour, attaqué et repoussé par eux. Aujourd'hui, il est encore aux portes de l'Italie, mais nos intrépides soldats y veillent et les solides défenses préparées contre l'envahisseur feront échouer complètement, s'ils la tentent à nouveau, leur téméraire entreprise.

Moins de deux mois après la fuite de l'assaut de l'ennemi, nos armées de l'Isone ont affronté échauffement avec une rapidité foudroyante.

Alors, des défenses paraissant infranchissables ont été surmontées ; alors, on a arraché à la longue usurpation des Habsbourg la ville de Gorizia, magnifique bijou italien, et par d'autres batailles victorieuses, l'ennemi a été ensuite repoussé sur le Carso.

En même temps, dans la presqu'île balkanique, nos troupes, partant de Valona et de Santiquaranta, ont allé protéger des menaces insupportables de l'arrière des armées alliées avec lesquelles elles combattent pour délivrer la Serbie et soutenir la Roumanie.

Toujours vaillants, nos vétérans du Carso ont encore récemment couvert de gloire à Monastir le nom de l'Italie.

(Voir la suite en 3^e page).

L'action italienne dans les Balkans

Quant à la situation actuelle, jusqu'ici Bucarest, directement menacé, ne fait pas saillant dans le front d'ensemble. Ce front, tout en reculant, est encore en avant du camp retranché, et ne commence à s'incurver qu'aux deux ailes. Si le saillant se prononce de façon à faire redouter un enveloppement du centre, l'abandon de Bucarest s'imposerait.

Général BERTHAUT.

De M. Venizelos aux puissances alliées

Salonique, 5 Décembre. — Le gouvernement provisoire a remis hier la déclaration suivante aux consuls des puissances alliées :

« Le gouvernement provisoire, indigné de l'attentat commis à Athènes par les troupes royales contre les détachements des forces alliées, adresse aux puissances protectrices et amies de la nation hellénique l'expression émue de sa sympathie et dénonce, comme seul coupable de l'agression, le gouvernement d'Athènes qui, ne représentant de son propre aveu, que la volonté royale, ne saurait nullement engager la responsabilité du peuple grec, tout en la liberté d'action, voire de pensée, est momentanément tenue en échec par un odieux régime de violence et de terreur. »

Des volontaires grecs partent de Paris pour Salonique

Un détachement de 54 volontaires grecs s'est embarqué, hier soir, à la gare de Lyon, à destination de Marseille.

Le train qui emportait les fidèles amis de la France s'est ébranlé à 9 h. 30, au milieu des vivats d'une nombreuse assistance.

LE COMITÉ SECRET continue à la Chambre

Huitième séance

Le débat en comité secret s'est ouvert hier à la Chambre à 2 heures précises sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Après une suspension de séance de vingt minutes il a été repris, pour se terminer exactement à sept heures.

Aujourd'hui séance à 2 heures. De l'avis de nombre de députés, il se pourrait que le Comité secret soit terminé ce soir, et qu'il y ait, demain jeudi, séance publique.

La rentrée de Berchtold causerait la sortie de Burian

(Du correspondant du Petit Journal)

Rome, 5 Décembre. — Suivant des nouvelles de source viennoise très autorisée, la démission du baron Burian serait imminente. La situation du baron Burian serait devenue intenable à la suite du choix que le nouveau souverain a fait, comme conseiller particulier des questions de politique étrangère, du comte Berchtold.

On sait que le comte Berchtold occupait la place du baron Burian au moment où éclata la guerre européenne et qu'il dut se retirer par la suite devant l'attitude de l'Italie.

On suppose que le comte Berchtold gardera son poste de confiance à la cour et que le comte Forgach, hongrois, remplacerait le baron Burian. Le comte Forgach, ancien ministre d'Autriche à Belgrade, est d'ailleurs l'homme de confiance du comte Berchtold. — S.

NUNGESSER abat deux avions

Ce qui fait vingt

Officiel. — 5 Décembre, 14 heures. Dans la journée du 4, le sous-lieutenant Nungesser a successivement abattu, sur le front de la Somme, deux avions allemands : le premier à midi quinze, le deuxième à 13 heures 5. L'un des appareils s'est écrasé sur le sol à 300 mètres à l'ouest de Nuri ; l'autre est tombé en flammes dans le bois de Vallaurat (est de Léchelle).

Ces deux victoires portent à 20 le nombre des avions ennemis abattus jusqu'à ce jour par le sous-lieutenant Nungesser.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

856^e JOUR DE GUERRE
5 Décembre, 14 heures.
Nuit calme sur l'ensemble du front.

5 Décembre, 23 heures.
Une petite attaque allemande, dirigée ce matin contre nos positions au nord du village de Vaux, a complètement échoué sous nos feux de mitrailleuses. Nous avons fait des prisonniers.

Au cours de la journée, activité moyenne de l'artillerie, en divers points du front.

Premier réveil sous la victoire

Monastir attend le Prince et Sarraïl

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Monastir (par Salonique), 22 Novembre. (Retardée dans la transmission). — Tout grouille, ce matin, les femmes courent d'une maison à l'autre s'empressant de leur manque pour décorer les façades, les enfants, habillés en dimanche, se contemplant personnellement et mutuellement ; les hommes d'âge — il n'y a que des hommes d'âge — ont endossé les vêtements de leur mariage ; toute la population n'est pas encore revenue de sa joie d'impatience, émue, elle n'a fait qu'entrevoir celle et sortir dans la rue.

On finit de faire sauter les plaques de bois qui marquent les rues à la bulgare ; on retire les volets des magasins, des magasins sinistrement vides, où il n'y a plus rien à montrer ni à vendre. Des volontaires balayent les rues, et la première fois, peut-être en Orient, les gens se haïssent pour ramasser les papiers qui traînent. Un vieux Serbe, qui avait tenu pendant un an un portrait du roi Pierre caché dans sa cave, l'acrocère à son balcon ; les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, comme si c'était pour le bon Dieu, mettent des draps blancs sur leurs murs ;

Monastir attend le prince et Sarraïl.

Ceux qui reviennent

Les obus que les Bulgares ont lancés hier sur la ville n'ont épargé personne. Le préfet, qui guettait, à Sorovitch, l'heure de la rentrée, passe en tirant son chapeau. Plus que les premiers soldats vainqueurs, il fait sentir à la population, qui le regarde ahurie, qu'elle est bien délivrée : les soldats, elle ne les avait jamais vus ; le préfet, elle le reconnaît.

Le maire, le chef de gare qui avait fait partir, l'autre novembre, le dernier train ; le chef des tabacs qui, l'autre novembre aussi, avait entassé sa marchandise sur les chars à bœufs ; le directeur de la prison qui, toujours, l'autre novembre, avait libéré ses prisonniers ; tous rentrent, cherchent leur demeure et la contemplent. Le préfet ne retrouve que des ruines, le chef de gare qu deux rails, le directeur des prisons que ses barreaux ; les prisonniers ne sont pas revenus avec la victoire.

Le drapeau serbe flotte sur le télégraphe et le maître d'école y a conduit ses élèves pour le leur montrer.

Monastir attend le prince et Sarraïl.

On porte en terre le huitième des dix-sept moribonds que les Allemands nous ont laissés à l'ambulance ; les autres, déjà entrés dans la mort, quoique respirant toujours, ne s'aperçoivent de rien ; ils agonisent dans de la joie ambulante.

Le consul d'Angleterre cherche un vitrier ; on lui a démolis ses carreaux ; le patron du cinéma placarde que les films seront expliqués en français ; avec la tête qu'il possède, on voit très bien qu'il a échoué, voilà un an, qu'ils le seraient en allemand. Des propriétaires, qui n'entendent pas perdre le mois que les officiers bulgares n'ont pu finir, proposent leurs chambres aux nouveaux venus ; des photographes installés dans la rue veulent fixer, au prix d'un franc le carton, la gloire de chaque vainqueur.

Monastir attend le prince et Sarraïl.

Le colonel Vassitch, dans son manteau le plus neuf, se promène tout seul. Vassitch a pris Monastir en 1912 ; Vassitch l'a défendue en 1915 jusqu'au moment où le dernier pain est devenu vert ; Vassitch, pendant tout le temps que dans la vallée a duré la bataille, de la côte toujours la plus proche, n'a cessé de la désirer.

Vassitch, sur la place où il aura plus tard sa statue, se promène les deux mains dans les poches.

Le général russe qui avait fait des bonds de Florina à Kistina, de Kistina à Lazek, et qui, chaque fois, certain de lui, disait : « Mon cheval ira à Monastir », passe à cheval à Monastir. Le consul grec, qui avait tout vu avec les Serbes, lors du désastre ; qui a tout vu avec les Bulgares lors de l'occupation, se prépare à tout revoir sous le nouveau régime.

Le muezzin, avec la même fatalité, chante du haut de son minaret, comme il le chantait hier, comme il chantera demain, la nationalité des auditeurs ne lui importe guère.

Monastir attend le prince et Sarraïl.

Les deux autos mystérieuses

Deux autos fermées pénètrent dans la ville ; dans la première, il y a toute la catastrophe d'un petit peuple sur qui tout tombe de tous les côtés, puis l'Albanie, ses neiges, sa famine, ses cadavres. Puis la mer puis, loin du tombeau de ses ancêtres,

Corfou, puis Salonique, puis la vallée de Monastir avec ses plumes, ses masures, ses espérances exaspérées et ses croix de bois tout du long, tout du long, puis la revanche : Alexandre de Serbie.

Dans la deuxième auto, il y a Gueguen, Stroumiz, puis la hardiesse de Demir-Kapou, puis, malgré qu'ils n'étaient qu'un contre cinq, et qu'il n'y avait rien pour l'enlèvement, la pousseuse sur Kivokak, puis les nuits dans l'angoisse, puis la vision de la réalité plus que toutes les suggestions, puis la main qui se ferme et tire en arrière, pendant dix jours sans que l'ennemi s'en aperçoive, toute l'armée qu'il avait lancée en avant, puis la cuirasse forcée sur Salonique, puis l'été terrible, puis les terrains désespérés, puis la ténacité de vouloir quand même, puis la victoire : Sarraïl.

Les autos ralentissent, les passants surpris dans leur croyance ne reconnaissent qu'après les voyageurs. Ils avaient appris que le prince et le général allaient venir : ils avaient imaginé de superbes chevaux et des drapeaux et des fanfares et des buccins. Ils avaient vu l'héritier et le soldat sur de belles bêtes, au pas de parade, tête haute, main sur l'épée, s'avancant de front. Ils avaient cru à des arcs de triomphe qui se dresseraient subitement, à des palmiers, à des épopées.

Les autos ne s'arrêtent pas, la ville est presque invaincue. L'une fait halte devant une maison, l'autre cherche un poste de commandement. Le prince entre chez le maire, le général chez un général, les habitants du quartier viennent flâner les voitures. Le prince remonte, le général remonte. A tout hasard, comprenant mal, ces passants les applaudissent. Les autos tournent un peu : de petits groupes plus avertis jettent les fleurs préparées. Les autos repartent vers Salonique.

En redingote, en habits du dimanche, pas encore convaincus, Monastir attend le prince et Sarraïl.

LA BATAILLE aux portes de Monastir

Monastir, par Salonique, 30 Novembre : Nos batteries, tout ensemble, ont traité leurs lancers, commémorations ininterrompues, piétons d'éclair, les environs, orage et recrachement. Coupés à chaque instant par nos coups, les silences bulgares ne peuvent pas être suivis tout du long ; on en perd le son, puis on le reprend, puis, avant d'entendre la détonation, que l'air ne nous apporte que quelques secondes plus tard, on voit la fumée s'élever de terre.

Cerna et ses maréchaux luisent au premier plan, la route de Priep brisée à 5 kilomètres de la ville par une première petite gorge réapparait et se poursuit jusqu'à la limite de l'œil. Les sommets des crêtes, entourant la ville saillant, sous le tir, les observateurs, les avions en avant pour se donner de l'air, puis, les drapeaux, surgissent et se précipitent dans les abîmes. Les fantassins creusent des tranchées.

Le temps est clair, le soleil gai ; les maisons sont à nos pieds et toute la vallée, que l'armée doit deux mois à conquérir, est sous nos regards. Le succès aide l'effort. Un autre bruit s'entend, celui du canon est si fort qu'il faut plusieurs instants pour s'assurer d'un nouveau qui vient de frapper. C'est un roulement de fusillade ; il roule cinq minutes ou dix. Le temps n'a plus de vapeurs et, tout d'un coup, vos yeux s'ouvrent à l'effort sur une largeur de plus de quatre cents mètres, des centaines d'hommes, arrivant au versant opposé, pousseur sur la crête. Debout, courant en vague délirante d'assaut, ils descendent sur les Bulgares. Le tir ennemi, comme s'il s'était tenu prêt, pour cet instant, et il s'est tenu prêt, en moins d'une minute multipliée. Les états vivants qui boient la crête avancent quand même. Comment vous nommez-vous, vous tous qui agissez comme des héros de gravures héroïques ?

Ce que vous faites, c'est plus vrai que les images que l'on soumet à l'admiration du peuple. Vous êtes le dessin populaire, qui, balayette en avant, fusil dressé et en dessous, s'avance sur les fusils ennemis.

Une seconde vague sur la même largeur, sous les mêmes yeux, encore tout ouverts, surgit.

Enfin, comment donc vous nommez-vous ? Ils descendent.

En face d'eux, en contre-bas, à leur tour, les Bulgares se dressent hors de leurs tranchées, tout droits ; ils vont recevoir l'attaquant. C'est beau ! Ils viennent de reculer de soixante-dix kilomètres, de perdre leur ville sainte, et, debout, ils nous répondent.

Dès que les premiers soldats étaient apparus sur la crête, la fusillade avait cessé de rouler. Elle ne reprend pas. Dans la furie, des obus seulement qui ne s'éparpillent plus dans un tir fou, mais frappent sur la crête aux hommes. Les hommes s'entre-choquent.

Pourquoi vous battez-vous si bien ? Avez-vous l'intention de reprendre Monastir ? — Ah, non ! font les désespérés prisonniers bulgares, mais c'est l'ordre.

Albert Londres.

TAISEZ-VOUS !

En raison des bruits incoordonnés qui ont été répandus sur la crise économique, le propos pacifiste colporté par des gens intéressés à troubler la tranquillité publique, les préfets ont reçu des ordres sévères pour réprimer toutes manifestations de ce genre.

FEUILLETON du Petit Journal du 8 Décembre 1916

MARJOLIE

PREMIERE PARTIE

III. — Le déjeuner du Kaiser (Suite)

— Je vous laisse avec le Kronprinz, mon cher Kronmer, dit le Seigneur de la guerre. — Il a eu, nous avons eu une idée intéressante qui vous concerne. Elle est capitale et délicate. Elle doit être traitée avec la plus grande attention. Et ayant ainsi ménagé ses effets, le prince et le sanglant cabotin fit sa sortie d'honneur.

— Vieux jeu, mon gros père Josias. Très vieux jeu, entre nous, le paternel !... Avec vous, je puis causer franchement. Eh bien ! il était temps d'en finir, de le jeter à l'eau ou... dans le sang, afin qu'il n'agisse plus.

Les "bateaux-parisiens" nous apportent du sucre

Le 104 du Petit Journal a raconté, hier, le voyage du Havre à Paris, ayant parfaitement rempli sa mission, à livrer hier matin son chargement au Comité de répartition des sucres.

Dès la première heure, les autos du Syndicat général de l'épicerie, chargé, on le sait, de la répartition du sucre, sous la présidence de M. Fettu, sont montées à l'estacade et ont chargé les sacs directement.

A onze heures tout était fini, et, au début de l'après-midi, le 104 repartait pour son dépôt d'Auteuil faire son plein de charbon. Il doit se mettre en route ce matin pour le Havre.

M. Fettu, président du Syndicat de l'épicerie, nous a déclaré être enchanté de l'expérience.

C'est une aide précieuse, nous a-t-il dit, que nous apportent les bateaux-parisiens. Tout a marché à merveille et leur collaboration permettra de décongestionner un peu les voies ferrées. Nous avons du sucre. Mais, une fois de plus, conseil à tous de ne pas exiger du sucre mécanique. Il ne vaut pas mieux que le granulé et, si les ménagères n'en voulaient pas absolument, elles ne seraient pas obligées de faire la queue pendant des heures, car il y a partout et en quantité suffisante du sucre cristallisé.

Dans deux jours, le 103, frère du 104, se mettra en route, affecté au même service.

Les mutilés de la guerre pourraient être joilliers, orfèvres, etc.

La Chambre syndicale de la bijouterie, par une information publiée récemment, a appris aux mutilés de la guerre qu'elle était susceptible de leur procurer, après un apprentissage relativement court, un métier lucratif et peu fatigant.

Nous avons voulu savoir exactement tout ce que les mutilés pouvaient attendre de cette offre, et voici ce que nous a dit ce sujet M. Templier, président de la Chambre syndicale de la bijouterie-joaillerie :

— Il est parfaitement exact que des mutilés, n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans, peuvent, en un an ou deux d'apprentissage (surtout leur intelligence et leurs aptitudes spéciales), devenir d'excellents bijoutiers ou joilliers. Il n'est même pas besoin que leurs occupations antérieures aient quelque rapport avec ce nouveau métier ; on éduque aussi bien un agriculteur, un maçon, s'il fait preuve d'habileté et de goût, qu'un ancien ajusteur, par exemple, dont la profession a quelque analogie avec la nôtre.

Nous faisons, naturellement, cet apprentissage gratuitement, et, si tôt que nous le jugeons suffisant, les mutilés sont placés par nous dans les maisons qui leur conviennent et où ils peuvent subvenir largement à leurs besoins.

PROPOS D'ACTUALITE

Une main-d'œuvre qui coûte cher

Est-ce qu'un Boche, au point de vue travail, a deux fois plus de valeur qu'un Français ? C'est à notre administration que je pose la question ; car c'est elle qui semble vouloir nous persuader de cela.

En effet, quand l'Etat donne aux agriculteurs de la main-d'œuvre militaire française, il ne leur demande que 1 franc par homme, plus la nourriture. Pourquoi, lorsqu'il leur donne de la main-d'œuvre boche, réclame-t-il parfois deux ou trois fois plus ?

J'ai sous les yeux le contrat imposé par l'administration à un distillateur agricole de l'Oise qui emploie des prisonniers de guerre à l'arrachage des betteraves. Voici ce qu'on exige de lui :

1° : Trois francs par jour et par homme.
2° : 0 fr. 30 pour usure de vêtements.
3° : 0 fr. 20 centimes de poche pour chaque prisonnier.

4° : Nourriture des Boches (soit une dépense de 2 fr. 50 par jour et par homme en moyenne).
5° : Nourriture des gardes (1 garde pour 4 prisonniers).
6° : Éclairage, chauffage, couchage sur paillasses, savons, etc. etc.

Au total, dit l'intéressé, 6 fr. 25 au minimum par prisonnier et par jour.

Et il ajoute : « L'hectare de betteraves arraché par les Boches dans ces conditions me revient à deux fois le prix de l'hectare arraché, en temps normal, par la main-d'œuvre locale. »

Voilà comment on encourage la culture... Par là-dessus, j'en reviens à ma question : Pourquoi l'administration prise-t-elle si haut le travail des prisonniers, alors qu'elle prise si peu celui des soldats ? Pourquoi exige-t-elle une prime de 3 francs pour ceux-là et de 1 franc seulement pour ceux-ci ? Pourquoi faut-il donner de l'argent de poche aux Boches ?... Est-ce qu'on donne de l'argent de poche à nos prisonniers, en Allemagne ? J'ai l'air d'ouïr qu'on ne leur donne rien du tout, et qu'on leur fournit gratuitement aux cultivateurs et industriels la main-d'œuvre des prisonniers français.

Pourquoi ne faisons-nous pas de même ? L'administration n'est-elle donc pas capable de comprendre qu'elle doit se servir des prisonniers pour le profit de notre agriculture et de notre industrie, et non exploiter l'agriculture et l'industrie pour son propre profit et celui des prisonniers ?

Jean Lecoq.

Les terrasses, le château à un seul étage et le légendaire moulin de Sans-Souci, l'invité de son père :

— La vérité est qu'il s'effondre à tel point qu'il a fallu précipiter les choses — lui avoua-t-il en confidence. — Il ne vaudrait bientôt guère mieux que ce sempiternel podagra de Jo-Jo d'Autriche, et encore ! Il lui coula dans l'oreille :

— Jo-Jo n'a pas de crises de larmes, ni des cauchemars infernaux, ni des remords imbéciles. Lui, il en est là, quand il ne rêve pas rouge. Les médecins me l'ont certifié : il est le dernier des Hohenzollern, cancéreux, avarié et névropathique. Après, ce sont les aïeux qui reviennent pour le triomphe de la plus grande Allemagne.

AU SÉNAT

Les débits de boissons

Le Sénat a abordé, hier, la discussion de la proposition de loi votée par la Chambre des députés concernant les débits de boissons. M. Henry Chéron, rapporteur du projet, en développe les lignes principales.

Tout d'abord, l'orateur déclare que la lutte contre l'alcoolisme est indispensable dans notre pays, puis il explique les divergences qui existent entre le projet voté par la Chambre et celui adopté par la commission sénatoriale. Il en expose les modifications, puis conclut en disant que la loi sur l'livresse publique a été mal appliquée. Il espère que la loi proposée aura une meilleure fortune. Un pays qui se sera victorieusement défendu contre l'ennemi du dehors ne peut renoncer à se défendre contre l'alcool, cet ennemi du dedans, dit l'orateur en terminant. Ces paroles sont très applaudies et mettent fin à la discussion générale.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Cazeneuve, Félix Martin, l'Amiral Lacaze, d'Estournelles de Constant, les articles et l'ensemble du projet de loi sont adoptés.

Sur un rapport développé par M. Chastenet, le Sénat adopte ensuite un projet de loi tendant aux agents de change la loi du 30 décembre 1911 concernant les chèques barrés et sur le projet concernant l'inscription sur le tiré sur un chèque barré de la mention que l'effet sera payable au dépôt de son compte.

Sur un rapport de M. Lhopiteau, on adopte ensuite un projet de loi diminuant les frais des successions ouvertes pendant la guerre. Le Sénat s'ajourne à demain jeudi.

Pour les départements envahis

Le groupe parlementaire des représentants des départements envahis s'est réuni ce matin au Sénat sous la présidence successive de MM. Cuviniot et Hayez.

Sur la proposition de M. Pasqual, il a adopté le vœu : 1° que soit payée au pair la délégation de soldat consentie par les officiers prisonniers internés en Suisse ainsi que la solde qui est allouée aux officiers par la France ; 2° qu'intervienne entre la France et la Suisse un arrangement fixant la somme à admettre par mois en franchise pour les prisonniers civils et de guerre.

Le groupe a reçu des élèves de l'école primaire de filles Weinbrenner, à Alger, un titre de rente du dernier emprunt, pour remettre à leurs petites sœurs des départements envahis, ainsi que le montant de collectes faites par divers groupements.

M. Hayez a rendu compte des demandes faites pour l'installation du secours de guerre pour l'internement en Suisse des prisonniers pères de trois enfants pour le rapatriement des otages.

Le groupe a nommé une délégation composée de MM. Hayez, Groussau, Gentiliez, Pasqual et Durie, chargée d'intervenir auprès du ministre de l'Intérieur au sujet des prisonniers de guerre. Enfin, le groupe a reçu une délégation des banquiers des pays envahis au sujet du paiement des dommages de guerre.

Emouvante pétition de soldats de demain

Une émouvante pétition votée par la commission des étudiants de la classe 18 des lycées de Paris, et principalement des lycées Condorcet, Buffon et Carnot vient de nous être remise.

Elle fait connaître l'opinion de la jeunesse universitaire sur l'appel de la classe 18. A toute journée de retard dans l'appel de notre classe, s'écarteront ces futurs soldats, nous semblerait mal venue. Qu'on interroge tous les jeunes Français, étudiants ou ouvriers, ils pensent comme nous !

Les exemptés et réformés

M. Félix Gabarit, député de Seine-et-Marne, vient de déposer l'amendement suivant au projet de loi concernant les nouvelles visites des exemptés et réformés :

« Tous les exemptés ou réformés pour tuberculose, à la suite d'un examen bactériologique, radioscopique ou radiographique, sont dispensés d'une nouvelle visite. »

Arrivée de petits rapatriés à Paris

Dix enfants qui avaient été gardés en Allemagne et qui ont été rapatriés avec le dernier convoi en France sont arrivés, hier, à la gare de Lyon et, comme ils n'avaient ni familles ni amis à les attendre, ils ont été confiés à l'Œuvre des orphelins de la guerre, 4, quai d'Orléans.

La taxe sur les chiens

Le Conseil d'administration de la Société protectrice des animaux, sous la présidence de M. Boucher, a décidé de protester énergiquement contre tout régime spécial appliqué aux agglomérations urbaines, et décide, sur la proposition de M. Saillard, de saisir le Parlement d'un projet de loi qui conciliera, en même temps que les sentiments des propriétaires de chiens, les intérêts du Trésor qui seraient sérieusement compromis par une exagération de l'impôt.

Il a décidé, en outre, d'organiser un vaste mouvement d'opposition aux taxes projetées.

Je n'en vois pas l'extrême nécessité. Je vous dis qu'il le faut.

— C'est différent. Il le faut donc. — Et le plus discrètement possible, vous achetez tous les bâtiments à vendre ou non... que l'on vous amène dans vos basements de Hanoï... ou l'on attendra le paiement au comptant... jusqu'à la fin de la guerre, c'est-à-dire jamais ! Ils sont à nous.

— A nous ? — Bien sûr. Papa « gripe-sou » voudra la moitié. Il coupe toujours la poire en deux : c'est le moyen de ne jamais être tout à fait la « poire » !

— Amusant, au possible, Altesse... Irrésistible... Et l'autre moitié de la poire ? Ce sera... — Ne vous en préoccupez nullement, von Kronmer... Nous arrangerons cela en « Kamarades », comme disent vos bons amis et alliés de la « Sozialdemokratie ». — Faites d'abord l'affaire... Et calez ferme... Après, vous irez vous amuser à Paris... Oh ! je sais bien où... Et vous y retrouverez toujours votre compte.

LA VIE CHÈRE

La déclaration des stocks

Nous avons dit, hier, que le mardi de chaque semaine, tout propriétaire, détenteur ou dépositaire de pommes de terre, devait déclarer, au commissariat de police du quartier, son approvisionnement, le stock qu'il possédait, si ce stock dépassait 5.000 kilos. Hier, mardi, le nombre des déclarations faites dans les commissariats a été très faible.

Le poisson

Il y avait de grandes quantités de poissons, hier matin, aux Halles : près de 200.000 kilos en tout, dont 73.000 arrivés de la veille. Le merlan et le hareng dominaient. Malgré l'abondance, tout s'est facilement enlevé et les prix avaient plutôt tendance à la hausse qu'à la baisse. On a payé les harengs de 0 fr. 80 à 1 fr. 10 et les merlans de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 le kilo. Comme d'habitude, les envois du Nord sont arrivés après le coup de cloche de fermeture.

Brûlée vive

Le feu s'est déclaré hier, vers minuit, dans le logement occupé par Mme Yvonne Denieux, 26 ans, au 165 du boulevard de la Villette, à la suite de la chute sur le plancher de sa lampe.

En voulant éteindre les flammes, ses vêtements s'embrasèrent et c'est en véritable torche vivante que la malheureuse se précipita dans la rue, où on lui porta secours. Très grièvement brûlée, Mme Denieux fut transportée à l'hôpital Saint-Louis.

Rixe devant la préfecture de police

Boulevard du Palais, vers minuit, une dizaine de jeunes « parisiens » et de filles, à la suite d'une vive discussion, en un moment où ils se livraient à un pugilat en règle. Des gardiens de la paix, attirés par le bruit, accoururent bientôt, mais le bandeau d'obscureté s'obscurcit complètement, puis s'enfuit vers le Châtelet et échappa ainsi à toute poursuite.

Le cadavre d'un nouveau-né dans un wagon

On a trouvé hier matin, à Joinville-le-Pont, dans un wagon de 1^{re} classe venant de Paris, le cadavre d'un enfant né viable enveloppé dans une serviette et une couverture grise. Cet enfant avait été étranglé à l'aide du cordon ombilical. Le corps, le commissaire de police a fait transporter à la Morgue et procède à l'enquête.

Le chantage sans pitié

Passant l'autre soir, à huit heures, boulevard de la Chapelle, sous le viaduc du Métropolitain, pour rentrer chez lui, 847, rue de Charanton, M. René Charrière, 23 ans, garçon coiffeur, fut assailli par un individu qui lui fit un coup de poing américain sur la tête. Évanoui, M. Charrière ne revit à lui qu'à minuit et constata que son agresseur ne lui avait laissé que sa chemise et son pantalon. Veston, gilet, avec tout ce que contenaient les poches (papiers, argent, etc.), souliers, chaussures, etc., il avait été volé.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

VI^e ARR^t. — Quai Malaquais, Albert Bardet, 54 ans, ramoneur, rue du Grandval, heurté par un camion militaire, tombe de son siège. Grièvement blessé. A la Charité.

VII^e ARR^t. — Rue de Grenelle, Paul Martini, 22 ans, mutilé, décoré de la médaille militaire, est renversé par une voiture de maître. Il est reconduit chez ses parents, 14, rue de l'Exposition.

XII^e ARR^t. — Rue Crozatier, un tramway, « Charente-République », renverse le cocher Louis Ludon, 36, rue des Vigornies, qui a des fractures multiples. A Saint-Antoine.

XIII^e ARR^t. — Boulevard de la Gare, M. Adrien Marillac, 50 ans, demeurant rue des Plantes, est renversé par une auto. Grièvement blessé. A la Charité.

XIV^e ARR^t. — Avenue d'Orléans, M. Max Bouvart, 49 ans, demeurant rue de l'Acqueduc, est écrasé par un taxi transporté à Broussais.

XV^e ARR^t. — Rue de la Croix-Nivert, une voiture de livraison renverse M. Octave Dallet, 54 ans, ramoneur, rue de la République, à Vanves. Éclat grave. A Boucicaut.

XVI^e ARR^t. — Rue Hako, M. Prosper Lotin, 88, rue des Couronnes, tombe du toit d'un taxi sur lequel il était monté. Fracture du crâne. A Tenon.

FAITS DIVERS

I^{er} ARR^t. — Rue Vieille-du-Temple, Adrien Lousionnot, 53 ans, chauffeur, 27, impasse Lavot, meurt subitement sur sa voiture.

VI^e ARR^t. — Rue des Carmes, M. Michel Veron, 74 ans, rue de Bercy, tombe sans connaissance. Reconduit à son domicile. Il meurt dans la nuit.

XII^e ARR^t. — Rue des Charbonniers, 33, M. Richard Maeshele tombe du troisième étage dans la rue. Éclat désespéré. A Saint-Antoine.

XIII^e ARR^t. — Marché Auguste-Blanc, Mme Thérèse Moiz, demeurant 3, rue Poulin, à Montreuil, est volée de son porte-monnaie contenant 75 francs.

XV^e ARR^t. — Rue de Javel, Henri Carnaux, 17 ans, demeurant rue de la Plaine, à Boulogne, est frappé d'un coup de couteau par un inconnu. A Boucicaut.

XVI^e ARR^t. — Rue des Maronites, 5, on arrête la veuve Augustine Provey et Jeanne Heilmart, auteurs d'un vol de 1.500 francs au préjudice d'un commerçant.

Le relevement des tarifs voyageurs aux Etats-Unis

On mande de Washington que les Compagnies de chemins de fer de l'Ouest des Etats-Unis demandent d'être autorisées par l'Interstate Commerce Commission à relever leurs tarifs pour les voyages entre Etats dans une proportion de 20 à 30 %, qui atteignent même 50 % pour certains réseaux. Certains Etats ont également commencé à autoriser ces Compagnies à relever leurs tarifs pour les voyages à l'intérieur de l'Etat.

Rappelons que les tarifs marchandises de toutes les Compagnies de chemins de fer des Etats-Unis ont été relevés dans ces dernières semaines de 10 à 25 %.

A TRAVERS PARIS

Volours traillis par leurs pieds

Un fabricant de chaussures de la rue des Maronites ne pouvait mettre la main sur les auteurs de nombreux vols commis depuis longtemps dans son établissement. Il avait la sûreté qui déléguait deux de ses agents à ceux-ci s'engageant comme ouvriers et ne furent pas longs à découvrir le truc employé par les voleurs.

Deux employés mettaient chaque jour une paire de chaussures neuve à leurs pieds. Pour que le portier, à la sortie, ne s'aperçût de rien, les deux individus prenaient la précaution de maculer leurs chaussures dans la boue d'une cour attenante à l'usine. Le lendemain matin, ils entraient à la fabrique avec de vieilles chaussures qu'ils jetaient dans les cabinets ou dans un four.

C'est le receleur Adolphe Destanges, 24, rue Ramponnet, qui procède à ses acrobaties avec les vieilles chaussures. Les deux voleurs se nomment Ferdinand Prudhomme, 48, rue des Arcades, et Pierre Sternay, boulevard Ornano. On les a envoyés au Dépôt.

Diapause

Le feu s'est déclaré hier, vers minuit, dans le logement occupé par Mme Yvonne Denieux, 26 ans, au 165 du boulevard de la Villette, à la suite de la chute sur le plancher de sa lampe.

Rixe devant la préfecture de police

Boulevard du Palais, vers minuit, une dizaine de jeunes « parisiens » et de filles, à la suite d'une vive discussion, en un moment où ils se livraient à un pugilat en règle. Des gardiens de la paix, attirés par le bruit, accoururent bientôt, mais le bandeau d'obscureté s'obscurcit complètement, puis s'enfuit vers le Châtelet et échappa ainsi à toute poursuite.

Le cadavre d'un nouveau-né dans un wagon

On a trouvé hier matin, à Joinville-le-Pont, dans un wagon de 1^{re} classe venant de Paris, le cadavre d'un enfant né viable enveloppé dans une serviette et une couverture grise. Cet enfant avait été étranglé à l'aide du cordon ombilical. Le corps, le commissaire de police a fait transporter à la Morgue et procède à l'enquête.

Le chantage sans pitié

Passant l'autre soir, à huit heures, boulevard de la Chapelle, sous le viaduc du Métropolitain, pour rentrer chez lui, 847, rue de Charanton, M. René Charrière, 23 ans, garçon coiffeur, fut assailli par un individu qui lui fit un coup de poing américain sur la tête. Évanoui, M. Charrière ne revit à lui qu'à minuit et constata que son agresseur ne lui avait laissé que sa chemise et son pantalon. Veston, gilet, avec tout ce que contenaient les poches (papiers, argent, etc.), souliers, chaussures, etc., il avait été volé.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

VI^e ARR^t. — Quai Malaquais, Albert Bardet, 54 ans, ramoneur, rue du Grandval, heurté par un camion militaire, tombe de son siège. Grièvement blessé. A la Charité.

VII^e ARR^t. — Rue de Grenelle, Paul Martini, 22 ans, mutilé, décoré de la médaille militaire, est renversé par une voiture de maître. Il est reconduit chez ses parents, 14, rue de l'Exposition.

XII^e ARR^t. — Rue Crozatier, un tramway, « Charente-République », renverse le cocher Louis Ludon, 36, rue des Vigornies, qui a des fractures multiples. A Saint-Antoine.

XIII^e ARR^t. — Boulevard de la Gare, M. Adrien Marillac, 50 ans, demeurant rue des Plantes, est renversé par une auto. Grièvement blessé. A la Charité.

XIV^e ARR^t. — Avenue d'Orléans, M. Max Bouvart, 49 ans, demeurant rue de l'Acqueduc, est écrasé par un taxi transporté à Broussais.

XV^e ARR^t. — Rue de la Croix-Nivert, une voiture de livraison renverse M. Octave Dallet, 54 ans, ramoneur, rue de la République, à Vanves. Éclat grave. A Boucicaut.

XVI^e ARR^t. — Rue Hako, M. Prosper Lotin, 88, rue des Couronnes, tombe du toit d'un taxi sur lequel il était monté. Fracture du crâne. A Tenon.

FAITS DIVERS

I^{er} ARR^t. — Rue Vieille-du-Temple, Adrien Lousionnot, 53 ans, chauffeur, 27, impasse Lavot, meurt subitement sur sa voiture.

VI^e ARR^t. — Rue des Carmes, M. Michel Veron, 74 ans, rue de Bercy, tombe sans connaissance. Reconduit à son domicile. Il meurt dans la nuit.

XII^e ARR^t. — Rue des Charbonniers, 33, M. Richard Maeshele tombe du troisième étage dans la rue. Éclat désespéré. A Saint-Antoine.

XIII^e ARR^t. — Marché Auguste-Blanc, Mme Thérèse Moiz, demeurant 3, rue Poulin, à Montreuil, est volée de son porte-monnaie contenant 75 francs.

XV^e ARR^t. — Rue de Javel, Henri Carnaux, 17 ans, demeurant rue de la Plaine, à Boulogne, est frappé d'un coup de couteau par un inconnu. A Boucicaut.

XVI^e ARR^t. — Rue des Maronites, 5, on arrête la veuve Augustine Provey et Jeanne Heilmart, auteurs d'un vol de 1.500 francs au préjudice d'un commerçant.

Courrier des Théâtres

COMEDIE-FRANÇAISE. — Deux reprises importantes auront lieu le courant du mois : le *Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet en 5 actes de Molière, avec chœurs, danses, divertissements, orchestre, figuration et *Alceste*, tragédie en 5 actes, orchestre et chœurs.

THEATRE SARAH-BARNHART. — Les représentations de *La Dame aux Camélias* prendront fin dimanche soir. Lundi et mardi, relâche pour répétitions de *Riccioli*, pièce de M. Fautouche, complètement remaniée, dont la première aura lieu mercredi 15, en soirée.

THEAT

LES ROUMAINS en retraite

(Communiqué russe)

Petrograd, 5 Décembre, 12 h. 55. (Officiel). Front de Roumanie. — Sur la frontière de Moldavie, dans la vallée de la rivière Trotus et vers le sud, jusqu'à la vallée de la rivière Dofitany, le combat continue. Nous avons occupé à nouveau une suite de collines, mais l'ennemi résiste opiniâtrement, tentant de reprendre ses positions par des contre-attaques.

En Valachie, la lutte continue sur les voies Targoviste et Ploesti et Tluc-Bucarest, ainsi qu'à l'ouest et au sud de la capitale.

Les Roumains, pressés par des forces supérieures, se retirent vers l'est. La tentative roumaine pour arrêter l'ennemi sur les voies Ploesti et Bucarest n'a pas eu de succès.

Front de Dobroudja. — Sans changement.

Mer Noire. — Nos hydravions ont survolé le village de Karamourade, au nord de Constanta. Ils ont lancé des bombes et bombardé un ballon-observatoire. Ils sont revenus sains et saufs.

80 bombes allemandes sur le palais royal de Bucarest

Rome, 5 Décembre. — Le Secolo apprend de Bucarest que les aviateurs allemands ont lancé 80 bombes sur le palais royal où il supposait que la reine Marie se trouvait.

Le Pape félicite la reine d'avoir échappé au danger

Berne, 5 décembre. — Le pape a envoyé à la reine de Roumanie un télégramme de félicitations d'avoir échappé au bombardement du Palais Royal.

L'adversité dit que ce télégramme constitue une réprobation formelle du bantailisme allemand qui provoque l'indignation du monde civilisé.

Le Victorial souligne l'importance de cette manifestation venant de la haute force morale que représente le pape. Malgré tout, les aviateurs ennemis bombardent Bucarest chaque jour pendant cinq heures.

Attaque autrichienne repoussée à l'est de Gorizia

Rome, 5 décembre. — (Officiel). — Sur le front du Trentin, on signale quelques actions d'artillerie, dans les vallées de l'Adige et de l'Isère et des rencontres de patrouilles sur le plateau d'Asiago.

Dans la zone à l'est de Gorizia, dans la nuit du 4 décembre, des détachements ennemis ont tenté d'attaquer par surprise nos positions au nord de Santa Caterina.

Après une lutte acharnée, nos soldats ont fait échouer la tentative.

Sur le Carso, dans la journée d'hier, activité persistante des artilleurs, malgré le mauvais temps.

Des avions ennemis ont lancé quelques bombes sur Adria et Montebelluna.

Il n'y a aucune victime ni aucun dégât.

Dans les Carpathes l'artillerie lourde des Allemands oblige les Russes à un repli

Petrograd, 5 décembre. — (Officiel). — Sur tout le front, l'artillerie par endroits, dans les Carpathes, l'ennemi a mené une série d'attaques sur la hauteur occupée par nous, à 4 versées au sud de Voronezh.

Jusqu'à une heure de l'après-midi, toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées, mais avec l'ennemi, par le feu de son artillerie lourde, a démolé nos tranchées et obligé nos éléments à se replier sur notre position principale.

M. Protopopoff au quartier-général

Petrograd, 5 décembre. — Le ministre de l'Intérieur, M. Protopopoff, est parti hier pour le quartier impérial où il se trouve aujourd'hui.

Communiqués britanniques

5 Décembre, 10 h. 45.

L'ennemi a tenté, à la suite d'un violent bombardement, d'effectuer un coup de main, avec de gros effectifs au sud de Loos ; il a complètement échoué.

Partout ailleurs, nul combat.

22 heures 25.

L'artillerie ennemie a montré une grande activité au cours de la journée dans les secteurs de Loos et d'Ypres. Nous l'avons efficacement contrebalancée. Nos lignes ont été bombardées par intermittence de part et d'autre de l'Ancre.

L'aviation, qui a exécuté hier avec succès de nombreuses reconnaissances et beaucoup de travail en liaison avec l'artillerie, a jeté des bombes sur différents points, entre autres une gare et un aérodrome. Au cours de nombreux combats aériens, les hydravions ont désembarqué deux appareils ennemis et ont contraint sept autres à atterrir. Au total, deux avions allemands ont été détruits, quatre désemparés, outre ceux qui ont été contraints d'atterrir. Un des autres n'est pas rentré.

SUR LE FRONT BELGE

Lutte d'artillerie en divers points du front, notamment dans les secteurs de Ramscapelle, de Dixmude et de Steenstraete. Au nord de Dixmude, nous avons pris sous notre feu des groupements ennemis.

Communiqué de l'armée d'Orient

4 Décembre.

A l'est de la Cerna, les Serbes, poursuivant leurs succès du 3 décembre, sont arrivés aux abords de Staravina.

Toutes les contre-attaques de l'ennemi ont été repoussées avec des pertes sanglantes pour lui.

Dans les journées du 3 et du 4, nos Alliés ont capturé cinq canons et trois obusiers. Au nord de Paralovo, les troupes françaises ont également progressé.

Les Alliés protestent avec la Belgique contre les déportations

Le ministère des Affaires étrangères nous communique la note suivante :

« Le gouvernement belge a solennellement protesté auprès du monde civilisé contre les actes barbares des autorités allemandes en Belgique. »

« Les gouvernements alliés de la Belgique s'associent à cette protestation. »

« Déjà au mois d'avril dernier, dans les départements français envahis, les autorités occupantes ont organisé la déportation et le travail forcé de plus de 20.000 habitants de Lille, Roubaix et Tourcoing et ce fait a été porté à la connaissance des gouvernements des puissances neutres par la note du gouvernement français du 25 juillet 1916. Le gouvernement allemand, tout en prenant l'engagement de faire réintégrer dans un certain délai, les déportés dans leurs foyers, a soutenu officiellement que ces mesures étaient conformes au droit international. Il n'hésite plus aujourd'hui à les appliquer, en grand, aux malheureuses populations de la Belgique. »

« Les puissances alliées, désireuses de marquer publiquement qu'elles ont conscience de la dette contractée par elles vis-à-vis de la Belgique, s'unissent pour faire la déclaration suivante qui établira aux yeux du monde civilisé que les actes de l'autorité allemande à l'égard des personnes et des biens belges sont contraires, non seulement aux principes les plus élémentaires du droit international et aux conventions signées par l'Allemagne, avant la guerre, mais encore aux engagements solennellement pris, notamment aux assurances données lors de l'institution du Comité de ravitaillement neutre en Belgique. »

En violation de la convention de la Haye

« Pour expliquer les déportations et le travail forcé imposés aux civils habitant les territoires qu'elle occupe, l'Allemagne a invoqué l'article 43 de la Convention de la Haye du 18 octobre 1907, qui prévoit que l'occupant « prendra toutes les mesures qui dépendent de lui en vue de rétablir et d'assurer l'ordre et la vie publiques en respectant, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur dans le pays. »

« Elle soutient que les mesures prises l'ont été pour assurer l'ordre public, la vie des habitants, les lois en vigueur dans le pays étant, prétend-elle, insuffisantes dans les circonstances actuelles. »

« Si la convention de la Haye admet que des réglementations exceptionnelles peuvent être édictées par l'occupant, il est évident que ces dispositions ne sauraient aller à l'encontre des autres règles posées par cet acte diplomatique. Or, il est aujourd'hui établi que ces déportations qui séparent les familles violent l'article 40 de la convention : « L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectés. » Obtenir les habitants de la Belgique occupée à des travaux dans l'intérêt de la collectivité allemande tout entière, elles violent l'art. 52 : « Des réquisitions en nature et des services ne pourront être réclamés des communes et des habitants que pour les besoins de la guerre. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Ces promesses sont aujourd'hui oubliées par les Allemands, non seulement en ce qui regarde les choses, mais en ce qui concerne les personnes vivants. Ils ont méprisé la liberté du travail, ils ont, en prétextant le chômage qu'ils avaient eux-mêmes provoqué, organisé et établi l'esclavage qu'ils s'étaient engagés solennellement par la convention de Bruxelles de 1890 à abolir en Afrique. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

« Les Alliés espèrent que la liberté d'action de la Commission neutre sera suffisamment assurée pour qu'elle puisse veiller à la stricte exécution des garanties apportées à son fonctionnement. »

La Crise Anglaise

Une déclaration de lord Crewe

Londres, 5 Décembre. — A la Chambre des lords, lord Middleton demande si le gouvernement est en position de faire une déclaration sur la situation ministérielle actuelle ; il pose en outre une question sur l'urgence d'une réunion secrète.

Lord Crewe répond :

« Nous continuons à remplir notre office jusqu'à ce que nous ayons confrmé à nouveau notre poste. On ne peut pas dire que nous prenons notre place, jusqu'à ce que nous ne pouvons faire aucune déclaration engageant la politique du gouvernement. Quant à une réunion secrète, il est préférable de la retarder jusqu'à ce que la situation politique soit devenue normale. »

La démission de M. Asquith acceptée par le roi

Londres, 5 Décembre. — Une circulaire de la Cour annonce que le roi a accepté la démission de M. Asquith. (Havas.)

Le roi fait appeler M. Bonar Law

Londres, 5 Décembre. — Le roi a fait appeler M. Bonar Law.

La situation des Portugais en Mozambique

Lisbonne, 5 Décembre. — Les ministres se sont occupés des mesures immédiates à prendre au sujet de la situation des troupes portugaises en Mozambique.

Les sujets anglais quittent Athènes pour le Pirée

Londres, 5 Décembre. — Au cours de la séance de la Chambre des Lords, lord Salisbury demande des renseignements sur la situation de la Grèce.

Lord Crewe répond :

D'après un télégramme reçu de notre ministre à Athènes, il semble que l'ordre soit rétabli dans la capitale jusqu'à un certain point.

Les bandes de réserves responsables des attaques contre les Alliés et des atrocités contre les civils ont été licenciées et la ville est maintenant gardée par les troupes régulières de l'armée grecque ; malgré cela, notre ministre a cru devoir quitter la capitale et se rendre au Pirée où leur sécurité est assurée.

Puisque nous estimons que la vie et les biens de nos nationaux à Athènes ne sont pas en danger immédiat, le gouvernement n'a pas cru devoir quitter la capitale et se rendre au Pirée où leur sécurité est assurée.

« Les Alliés n'ont pas l'intention de changer de politique, ni d'abandonner en ce moment la population opprimée de la Belgique et ils s'engagent solennellement pour leur part à continuer, comme ils l'ont toujours fait, à ne pas chercher à tirer avantage du fonctionnement de la Commission de ravitaillement, exclusivement neutre. »

« La présente est un engagement, le devoir de leur devoir de faire un pressant appel au monde civilisé, non pour eux-mêmes, mais pour les populations innocentes qui ne peuvent se protéger elles-mêmes. »

Un appel du Pape en faveur des enfants belges

Baltimore, 5 Décembre. — Le cardinal Gibbons a remis au comité exécutif de la commission des secours en Belgique, dont M. Hoover est président, la lettre suivante du pape :

« Très Eminent cardinal, La profonde compassion d'un père oppressé de nouveau notre cœur à la lecture d'une importante lettre que nous a envoyée récemment le distingué président de la louable Commission des secours en Belgique. Cette lettre écrite avec une hâte évidente fournissait néanmoins des preuves de réalités on ne peut plus terribles au sujet de la situation navrante de nombreux enfants belges qui, depuis deux mois, sont privés de leur nourriture et de leur vêtement, et qui souffrent de la faim et du froid. »

« En un langage on ne peut plus émouvant, le président décrivait comment tant de familles désolées, après avoir donné et fait tout ce qui était humainement possible, se voyaient privées de leur nourriture et de leur vêtement, et qui souffrent de la faim et du froid. »

« H. nous faisait voir, presque comme s'il était devant nos yeux, les enfants belges, les enfants belges attendant la distribution quotidienne du pain à ces malheureux petits êtres dont les corps émaciés par le manque de nourriture portent souvent les stigmates de quelque maladie pernicieuse causée par l'absence d'une alimentation si nécessaire aux enfants de cet âge. »

« Comme il ajoutait tristement que, malheureusement, faute de moyens suffisants, la commission se trouvait dans l'impossibilité de préparer, de fournir cette nourriture et vêtements à ces petits enfants auxquels elle était nécessaire. »

« Dans cette circonstance critique, les pensées et le cœur du digne président se tournaient vers les millions d'enfants de notre noble et heureuse Amérique qui, au milieu de l'abondance, dans laquelle ils vivent et — si l'on pouvait leur donner une idée exacte de l'état navrant de leurs infortunés petits frères et sœurs belges et plus particulièrement d'un appel et un encouragement leur venant de nous, n'hésiteraient pas à se joindre à nous pour leur venir en aide. »

« En présence de ces enfants, nous avons jugé cette œuvre si sainte et si humanitaire que, accédant à l'appel que nous adressaient ceux qui dirigent les travaux de la Commission, nous avons décidé d'approuver et de recommander à nos évêques et à notre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cordialement en vous adressant ces paroles à vous illustre Cardinal : et, par votre intermédiaire aux illustres membres de votre vénérable épiscopat qui, à leur tour, les adresseront à leur tour à tous les autres évêques et à tous les autres membres de votre clergé, nous l'appuyons on ne peut plus cord

ANIDOL

Souverain contre tous Malaises périodiques.
Protecteur et Curatif des MALADIES HUILES
Perles, Métrites, Salpingites, Fibromes, Cancres, etc.
DÉSODORISANT PARFAIT
2^e Prix, Paris : 850 le Boîte pour 60 Jrs.

PILES WOOLTING 17, r. de Strasbourg
Usine mod. Paris-Londres. Agents demandés

Demander

La Reine des Montres
pour HOMME ou DAME
Imitant l'or... Inaltérable.
CADRAN à HEURES
Garant 25 ans sur bulletin.
PRIX : 22 fr. 75 Causse Cadran.
Montre Montants à la Commode.
J. Benoit, Horloger-Constructeur, Toulon.
Manufacture d'Horlogerie, Besançon (Boîtes-Pans, Tâches III).

LE PETIT JOURNAL L'ESPION

TIQUES
S
S VALDA
PARABLE EFFICACITÉ
LEMENT
EMERGENCEMENT

s de Cerveau,
 tes récentes ou invétérées,
 s ou chroniques,
 me, Emphyseme. etc.

ON IMPORTANTE
BIEN
 s Pharmacies
 50 LA BOITE

TABLES
VALDA
NOM
DA

VOUS AVEZ MIS
LE DOCTEUR DESUS ?

C'est la PATE REGNAULD, le bon remède. C'est elle qu'il faut distinguer et choisir entre tous les bonbons, pâtes pectorales, pilules, cachets à base de drogues quelconques qui endorment le mal et ne le guérissent pas.

Quelques bonbons de Pâte Regnauld suf-

Elle est encore très efficace contre les humes, les bronchites aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos pommons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte : 1 fr. 50 ; la 1/2 boîte : 1 fr. 75.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux par la poste une petite échantillon de **Pâte Regnaud** à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Journal*. Joindre 0.15 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

LE GERANT : E. DURAND

IMPRIMERIE DU *Petit Journal* (VOLUMARD, Imp.).

Imprimé sur machines Marinoni

organiser avec lui en l'honneur des braves troupiers d'Afrique dont le passage, boulevard de Cléby, lui avait été signalé.

Lorsqu'il eut englué ses deux habilleuses assiettées de choucroute et vidé ses bols pleins de bière, mousseuse à souhait, poussa un soupir d'aise, se cala dans son fauteuil et déclara :

— On dira tout ce que l'on voudra, mais ça fait du bien de prendre des forces... Si les paquets de biscuits qui m'ont descendus ne m'étaient, à chaque repas, autant à se mettre sous la dent, cela leur remonterait le moral plus d'une fois !...

Il se servit une large tranche de camembert, la fit rapidement disparaître dans l'énorme cavité stomacale qu'il possédait à sa qualité d'amateur de bière, se rinça la bouche avec un verre de médoo et bourra une pipe.

Ce fut alors, seulement, qu'il constata que sa femme était très pâle et que sa fille avait une mine de papier mâché.

— Ah ça, qu'est-ce que vous avez toutes les deux ? C'est la bonne nouvelle que je t'ai communiquée, Marguerite, qui ne fait faire cette grimasse-là ?...

La jeune fille se hâta de répondre en efforçant de sourire :

— C'est de bonne et reconfortante émotion, père, que je suis pâle...

— A la bonne heure !...

— Et moi, fit Mme Brun, sur un ton de suprême gravité, c'est d'émotion aussi.

— Dites donc, mes enfants, pour parler de choses moins gaies, mais tout aussi intéressantes, si vous voulez vous offrir un beau spectacle, vous n'avez qu'à vous mettre à la fenêtre vers dix heures et demie... dix heures et vous m'en direz des nouvelles...

MURRAY LANDAU